MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

ITINÉRAIRES PRO

CAP
Petite enfance

Annales corrigées - Session 2015

- Une présentation du métier et des épreuves de certification
- Des conseils de méthode
- Des sujets d'annales (épreuves générales et professionnelles)

7e édition

le Social .fr

Vuibert N°1 DIPLÔMES DU SOCIAL

Avant-propos

L'objectif de cet ouvrage est de préparer les candidats à toutes les épreuves générales (Français et histoire-géographie, éducation civique – Mathématiques – sciences physiques et chimiques, Langue vivante étrangère) et professionnelles (Prise en charge de l'enfant à domicile, Accompagnement éducatif de l'enfant et Prévention santé environnement qui remplace Vie sociale et professionnelle depuis 2011, et enfin Techniques de services à l'usager) du CAP petite enfance. Dans ce but, ce livre se compose de trois parties :

– une partie présentant le cadre d'emploi, l'examen et les épreuves du CAP petite enfance ainsi que des conseils méthodologiques ;

– une partie regroupant des annales corrigées de différents groupements académiques des sessions 2005 à 2013 dans toutes les matières générales ;

– une partie regroupant des annales corrigées de différents groupements académiques des sessions 2009 à 2013 dans toutes les matières professionnelles.

La première partie présente l'ensemble des épreuve et leur règlement.

Le référentiel du nouvel enseignement intitulé prévention santé environnement, qui remplace depuis la session d'examen 2011 la vie sociale et professionnelle, est présenté en détail. Pour chaque module, le contenu à connaître et les outils à maîtriser sont mentionnés. Pour vous aider dans vos révisions, vous pouvez néanmoins utiliser le chapitre « Vie sociale et professionnelle ».

En espérant que cet ouvrage vous conduira à la réussite de cet examen dont l'obtention vous ouvrira les portes des métiers de la petite enfance.

Bon courage pour vos révisions et tous mes vœux de réussite !

L'auteur

Sommaire

Partie 1. Le cadre d'emploi, l'examen, les épreuves

I **Cadre d'emploi** 13

II **Conditions pour passer l'examen** 16
1. Conditions d'inscription à l'examen 16
2. Conditions de stage ou d'activité professionnelle 17
3. Lieux des stages 18

III **Épreuves et règlement** 19
1. Les épreuves 19
2. Le règlement d'examen 20

IV **Description des épreuves** 21
1. Les épreuves générales 21
2. Les épreuves professionnelles 23
3. Prévention Santé Environnement 26

V **Conseils** 42

Partie 2. Annales corrigées des épreuves générales

I **Français et Histoire-Géographie – Éducation civique (EG1)** 45

1. Première partie : Français 45
Sujet 1 (2009) 45
Corrigé 47
Sujet 2 – Académie de Versailles (2011) 49
Corrigé 51
Sujet 3 – Académie d'Auvergne (2013) 53
Corrigé 54
2. Deuxième partie : Histoire-Géographie – Éducation civique 56
Sujet – Académie de Reims (2005) 58
Corrigé 67

II **Mathématiques – Sciences physiques et chimiques (EG2)** 75
Sujet 1 – Académies de la métropole, la Réunion et Mayotte (2008) 76
Corrigé 79
Sujet 2 – Académies de la métropole, la Réunion et Mayotte (2010) 86
Corrigé 91
Sujet 3 – Académie des Antilles (2010) 95
Corrigé 100
Sujet 4 – Sujet national (2013) 105
Corrigé 111

Partie 3. Annales corrigées des épreuves professionnelles

I **Prise en charge de l'enfant à domicile (EP1)** 117
Sujet 1 – Académie de la Réunion (2011) 117
Corrigé 121
Sujet 2 – Académie de Versailles (2012) 124
Corrigé 127
Sujet 3 – Sujet national (2013) 129
Corrigé 132

II **Prévention Santé Environnement (EP2$_2$)** 135
Sujet 1 – Sujet national (2011) 135
Corrigé 142

Sujet 2 – Sujet national (2013) 147
Corrigé 153

III **Techniques de services à l'usager (EP3)** 157

Sujet 1 (2009) 158
Corrigé 159
Sujet 2 – Sujet national (2010) 162
Corrigé 164
Sujet 3 – Sujet national (2010) 165
Corrigé 167
Sujet 4 – Académie de Nice (2012) 169
Corrigé 169
Sujet 5 – Académie de Rouen (2012) 171
Corrigé 175

1 Cadre d'emploi

Le titulaire du CAP Petite enfance est un professionnel qualifié pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Avec les parents de l'enfant et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. De plus, il assure l'entretien et l'hygiène des espaces de vie de l'enfant.

Le titulaire du CAP Petite enfance peut exercer sa profession :

- **en milieu familial :** à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé, au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile) ;
- **en structures collectives :** en école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles après avoir réussi le concours d'ATSEM), en crèche collective, en halte-garderie, en garderie périscolaire, en centre de loisirs sans hébergement, en centre de vacances collectif d'enfants, dans tout établissement d'accueil des jeunes enfants.

Le titulaire du CAP Petite enfance exerce différentes activités pouvant être classées en fonctions, revêtant parfois des spécificités liées au contexte professionnel comme le montre le tableau suivant :

Fonctions	Activités en milieu familial	Activités en structures collectives
Accueil et communication	– Accueil de l'enfant et des parents. – Création d'un environnement sécurisé. – Dialogue avec les parents. – Observation et écoute de l'enfant. – Transmission d'informations aux personnes concernées. – Établissement de relations professionnelles. – Communication avec l'enfant dans tous les moments de la vie quotidienne. – Repérage et information des parents des difficultés, des troubles, des signes de déficiences observés chez l'enfant.	– Accueil de l'enfant et des parents. – Observation, écoute de l'enfant et des partenaires responsables (parents, professeurs des écoles, directeurs d'établissement, etc.). – Transmission d'informations aux personnes concernées. – Dialogue et communication avec les enfants dans toutes les activités effectuées avec eux. – Sécurisation de l'enfant.

Fonctions	Activités en milieu familial	Activités en structures collectives
Organisation	– Organisation des activités en fonction des besoins de l'enfant (ou des enfants). – Gestion des arrivées et des départs successifs des enfants et des parents.	– Organisation du travail en fonction des besoins de l'enfant (ou des enfants), des ressources et des contraintes du milieu, des consignes données. – Gestion des stocks de produits et de matériels.
Réalisations liées aux besoins fondamentaux de l'enfant	– Soins d'hygiène et de confort de l'enfant en respectant son rythme de vie. – Préparation des repas et des collations. – Aide à la prise des repas et des collations. – Mise en place des conditions permettant le repos de l'enfant. – Entretien et aménagement des espaces de vie de l'enfant dans le logement. – Sécurisation des espaces de vie de l'enfant. – Soins nécessaires à la santé physique des enfants (dans la limite de ses compétences).	– Soins d'hygiène et de confort de l'enfant en respectant son rythme de vie. – Distribution des repas et des collations. – Aide à la prise des repas et des collations. – Mise en place des conditions permettant le repos de l'enfant. – Entretien des locaux, des équipements et des espaces de vie de l'enfant. – Aménagement de l'espace. – Sécurisation des espaces de vie de l'enfant.
Accompagnement de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et dans son éducation	– Mise en place des conditions de sécurité physique et affective de l'enfant. – Réponse aux besoins de maternage, de repères des enfants. – Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices, dans son développement affectif et intellectuel. – Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition du langage. – Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne.	– Accompagnement des enfants dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices, dans leur développement affectif et intellectuel. – Accompagnement des enfants dans l'acquisition du langage. – Accompagnement des enfants dans l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne. – Mise en place des conditions favorisant l'expression émotionnelle et affective, l'exploration sensorielle motrice et cognitive et le jeu de l'enfant.

Fonctions	Activités en milieu familial	Activités en structures collectives
	– Mise en place des conditions favorisant l'expression émotionnelle et affective, l'exploration sensorielle motrice et cognitive et le jeu de l'enfant. – Choix, élaboration et participation à des jeux adaptés au rythme de développement des enfants. – Apprentissage des règles de vie sociale.	– Choix, élaboration et participation à des jeux adaptés au rythme de développement des enfants. – Apprentissage des règles de vie sociale.

II Conditions pour passer l'examen

1 Conditions d'inscription à l'examen

Pour pouvoir s'inscrire à l'examen, il faut avoir 18 ans au plus tard le 31 décembre de l'année de l'examen. Il faut également justifier, avant la session d'examen de juin, de stages en entreprises ou d'une activité professionnelle (voir tableau ci-dessous).

	Candidats	
	En stages	**En activité professionnelle**
Conditions de durée	**Stages obligatoires de 12 semaines de 35 heures (3 mois, soit 420 h) auprès d'enfants de 0 à 2 ans et de 2 à 6 ans ou 24 semaines à mi-temps.** Les 12 semaines de stages peuvent être effectuées dans une seule structure d'accueil (crèche, école maternelle…) regroupant les deux tranches d'âge. **L'un des stages doit être d'au moins 3 semaines consécutives (105 heures)** à temps plein ou 6 semaines à mi-temps.	**Activité professionnelle de 6 mois à plein temps ou 1 an à mi-temps auprès d'enfants de 0 à 2 ans et de 2 à 6 ans**. Si l'activité professionnelle se déroule auprès d'une seule tranche d'âge (2 à 6 ans par exemple), le candidat doit effectuer, en plus, un stage minimum de 3 semaines dans des services agréés, auprès d'enfants de la seconde tranche d'âge (0 à 2 ans).
Conditions de validité	**Les stages sont valables 2 ans** et peuvent être effectués dans un autre département.	**Les 6 mois d'activité professionnelle à temps plein doivent avoir été effectués dans l'année précédant l'examen**. **L'année d'activité professionnelle à mi-temps doit avoir été effectuée dans les 2 ans précédant l'examen**.

Les assistantes maternelles indépendantes doivent faire un stage obligatoire auprès de structures pour obtenir l'attestation de stage. Les assistantes maternelles à domicile doivent être rattachées à une crèche.

2 Conditions de stage ou d'activité professionnelle

Le candidat doit justifier à la date de l'épreuve EP1 :

- soit d'une activité professionnelle correspondant à la finalité du diplôme ;
- soit de douze semaines de stages de formation en entreprise.

L'activité professionnelle doit correspondre à la finalité du diplôme et être exercée en qualité de salarié à temps plein pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen (ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen). Dans ce cas, les candidats sont dispensés d'effectuer des stages, mais il est conseillé d'accomplir un stage avec le public non connu, car le jury posera des questions indifféremment sur l'un ou l'autre des publics (enfants de 0 à 2 ans et de 2 à 6 ans).

Il est exigé douze semaines de **stages** de 35 heures (soit 420 heures), dont trois consécutives (105 heures), dans les structures collectives agréées (écoles maternelles, crèches, pouponnières, haltes-garderies, centres de loisirs sans hébergement, centres de vacances). Les stages ont lieu obligatoirement auprès d'enfants de 0 à 2 ans d'une part, et d'enfants de 2 à 6 ans d'autre part. Il est vivement conseillé aux candidats d'effectuer 3 semaines minimum auprès d'enfants de moins de 2 ans, et 3 semaines minimum auprès d'enfants de 2 à 6 ans.

À la fin de son activité professionnelle ou de ses périodes de stage, le candidat doit établir un **dossier** d'une quinzaine de pages comportant une présentation des structures d'accueil ainsi qu'une présentation et une analyse de quelques activités réalisées. Celles-ci doivent être relatives aux jeux et aux loisirs ainsi qu'à l'acquisition de l'autonomie. Le candidat doit présenter également des attestations correspondantes précisant les lieux, les durées accomplies, le type de public concerné et les tâches effectuées. Ces attestations sont exigées pour la délivrance du diplôme.

Le candidat ayant échoué à l'examen est autorisé à représenter le dossier réalisé au cours de sa formation en entreprise ou à partir de son expérience pour deux sessions consécutives. Dans ce cas, il est dispensé de justifier d'une nouvelle formation en entreprise ou d'une autre activité professionnelle.

3 Lieux des stages

Les stages ou l'activité professionnelle sont effectués dans les établissements suivants :

Type de structure	Âge du public accueilli	0/2 ans	2/6 ans	Obligations
Crèche agréée	Enfants de moins de 3 ans	×	×	
Halte-garderie	Enfants de moins de 6 ans	×	×	
Pouponnière	Enfants de moins de 3 ans	×	×	
École maternelle	Entre 2 et 6 ans		×	Faire un stage 0 à 2 ans
Centre de loisirs sans hébergement	à partir de 4 ans		×	Faire un stage 0 à 2 ans
Centre de vacances	À partir de 4 ans		×	Faire un stage 0 à 2 ans
Crèche familiale	Enfants de moins de 3 ans	×	×	
Garderie périscolaire	Entre 2 et 6 ans		×	Faire un stage 0 à 2 ans

Sont exclues : les garderies de petites structures sans personnel qualifié et les nourrices agréées non rattachées à une crèche familiale.

III Épreuves et règlement

1 Les épreuves

Le tableau suivant présente les épreuves du CAP petite enfance.

Certificat d'aptitude professionnelle petite enfance (arrêté du 23 juin 2009) Première session 2010
Unités professionnelles
EP1 Prise en charge de l'enfant à domicile
EP2 Accompagnement éducatif de l'enfant + Prévention santé environnement (PSE)
EP3 Techniques de services à l'usager
Unités générales
UG1 Français – histoire – géographie – éducation civique
UG2 Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
UG3 Éducation physique et sportive

1 Français et Histoire-Géographie Éducation civique (EG1)

1 Première partie : Français

SUJET 1

Sujet (2009)

Points du programme abordés

- Compréhension d'un texte : comprendre des situations, comprendre des expressions.
- Connaissance de la langue : être capable de synthétiser un texte par un titre.
- Le développement personnel : sujet d'imagination (écrire un dialogue).

Le Bonheur des Dames est un grand magasin parisien.

Mouret avait l'unique passion[1] de vaincre la femme. Il la voulait reine dans sa maison, il lui avait bâti ce temple, pour l'y tenir à sa merci. C'était toute sa tactique, la griser[2] d'attentions galantes et trafiquer de ses désirs, exploiter sa fièvre. Aussi, nuit et jour se creusait-il la tête, à la recherche de trouvailles nouvelles. Déjà, voulant éviter la fatigue des étages aux dames délicates, il avait fait installer deux ascenseurs capitonnés[3] de velours. Puis, il venait d'ouvrir un buffet où l'on donnait gratuitement des sirops et des biscuits et un salon de lecture, une galerie monumentale décorée avec un luxe trop riche, dans laquelle il risquait même des expositions de tableaux. Mais son idée la plus profonde était chez la femme sans coquetterie, de conquérir la mère par l'enfant ; il ne perdait aucune force, spéculait sur tous les sentiments,

1. *Passion* : désir
2. *Griser* : étourdir
3. *Capitonnés* : garnis

créait des rayons pour petits garçons et fillettes, arrêtait les mamans au passage, en offrant aux bébés des images et des ballons. Un trait de génie que cette prime des ballons, distribuée à chaque acheteuse, des ballons rouges, à la peau fine de caoutchouc, portant en grosses lettres le nom du magasin, et qui, tenus au bout d'un fil, voyageant en l'air, promenaient par les rues une réclame vivante !

La grande puissance était surtout la publicité. Mouret en arrivait à dépenser par an trois cent mille francs de catalogues, d'annonces et d'affiches. Pour sa mise en vente des nouveautés d'été, il avait lancé deux cent mille catalogues, dont cinquante mille à l'étranger, traduits dans toutes les langues. Maintenant, il les faisait illustrer de gravures, il les accompagnait même d'échantillons collés sur les feuilles. C'était un débordement d'étalages, le Bonheur des Dames sautait aux yeux du monde entier, envahissait les murailles, les journaux, jusqu'aux rideaux des théâtres. Il professait[4] que la femme est sans force contre la réclame[5], qu'elle finit fatalement par aller au bruit. Du reste, il lui tendait des pièges plus savants, il l'analysait en grand moraliste[6]. Ainsi, il avait découvert qu'elle ne résistait pas au bon marché, qu'elle achetait sans besoin, quand elle croyait conclure une affaire avantageuse ; et, sur cette observation, il basait son système de diminution des prix, il baissait progressivement les articles non vendus, préférant les vendre à perte, fidèle au principe de renouvellement rapide des marchandises.

Émile Zola, *Au Bonheur des Dames*, chapitre IX, 1883.

I. Compétences de lecture

1 Quelle profession exerce Mouret ?

2 Citez trois techniques de vente utilisées par Mouret pour convaincre les femmes d'acheter. Ces techniques sont-elles encore en usage aujourd'hui ? Justifiez votre réponse.

3 **a.** À la ligne 3 du texte, on trouve l'expression *exploiter sa fièvre*. Selon vous, de quelle fièvre s'agit-il ?
b. Remplacez le mot « fièvre » par un synonyme qui convient dans le texte.

4 Quelle est l'image de la femme donnée dans ce texte ? Relevez deux expressions qui confirment cette image.

4. *Professait* : déclarait.
5. *Réclame* : publicité.
6. *Moraliste* : celui qui étudie les comportements humains.

5 Parmi ces trois titres, choisissez celui qui convient le mieux au texte. Expliquez les raisons de votre choix.
– Vendre à tout prix !
– Le grand magasin
– Vaincre la femme

II. Compétences d'écriture

Vous êtes vendeur dans un magasin et vous essayez de convaincre une cliente d'acheter un jouet. Écrivez en 15 à 20 lignes le dialogue qui s'engage :
« Madame, ce jouet sera parfait…
Une attention particulière sera accordée à la présentation, à l'orthographe et à la syntaxe.

CORRIGÉ

I. Compétences de lecture

1 Mouret exerce la profession de directeur de grand magasin.

2 Mouret utilise trois techniques de vente pour convaincre les femmes d'acheter : tout d'abord, il fait de la publicité ; ensuite, il séduit l'enfant pour mieux convaincre la mère (« conquérir la mère par l'enfant », lignes 9 et 10) et enfin il propose des articles soldés (prix plus attractifs).
Ces techniques sont effectivement toujours en usage aujourd'hui puisque la publicité est encore plus développée (télévision, produits dérivés, Internet, etc.), les soldes et remises sont très fréquents et la conquête de la mère par l'enfant est une technique commerciale classique encore aujourd'hui (vente de bonbons aux caisses, etc.).

3 **a.** Il s'agit de la « fièvre acheteuse ». Cette expression signifie cet engouement que nous pouvons éprouver lorsque nous avons un besoin d'acheter à assouvir. Les achats deviennent alors compulsifs et on parle de fièvre, comme si ce besoin devenait maladif.
b. Vous pouvez remplacer le mot « fièvre » par « frénésie » ou encore « agitation » ou « besoin d'acheter ».

4 L'image de la femme donnée dans ce texte est celle d'un être futile et faible, fragile, qui cède facilement à des tentations simples et qui se fait aisément convaincre : « il avait fait installer deux ascenseurs capitonnés de velours » (lignes 5-6), « la femme est sans force contre la réclame » (lignes 25-26), « [la

1 Prise en charge de l'enfant à domicile (EP1)

SUJET 1

Académie de la Réunion (2011)

Points du programme abordés

- Le squelette.
- Les produits laitiers.
- La famille.
- L'acquisition de la propreté.
- L'acquisition du langage.
- Mettre en place une activité.
- Les ambiances du sommeil.

Situation

Vous êtes assistante maternelle indépendante agréée par le conseil général. Vous êtes propriétaire d'une maison à la campagne avec un jardin clôturé et vous accueillez à votre domicile deux enfants à la journée : Hugo, 8 mois, et Valentine, 2 ans. Les parents d'Hugo sont mariés depuis deux ans. Son père le dépose à 7 h 30 et le reprend à 17 h 00 après son travail. Depuis quelque temps il pleure au départ de son père et se console avec son doudou.

Ce matin, le papa d'Hugo vous signale qu'il n'a pas eu le temps de le changer et qu'il présente un début d'érythème fessier. Valentine arrive le matin avec sa mère à 7 h 00. Elle la reprend le soir après 18 h 00. Les parents de Valentine sont divorcés ; elle vit chez sa mère qui s'est remariée, son mari a un grand fils qui vit avec eux. C'est une enfant qui pose beaucoup de questions. Sa maman s'inquiète car Valentine n'est pas propre. Vous êtes vous-même maman d'un petit Théo, 4 ans, qui fréquente l'école maternelle située à 10 minutes à pied. Il est 7 h 30, vous accueillez Hugo.

I. Analyser la situation et identifier les besoins de l'enfant (11 points)

1 Repérer dans la situation deux types de besoins d'Hugo et indiquer une réponse adaptée de l'assistante maternelle pour chaque besoin :

Besoins	Réponses de l'assistante maternelle

2 Reporter, à l'aide du schéma, le nom des éléments du squelette dans le tableau ci-dessous, en utilisant les mots de la liste suivante : humérus, membre inférieur, côtes, crâne, tronc, tête, membre supérieur, fémur.

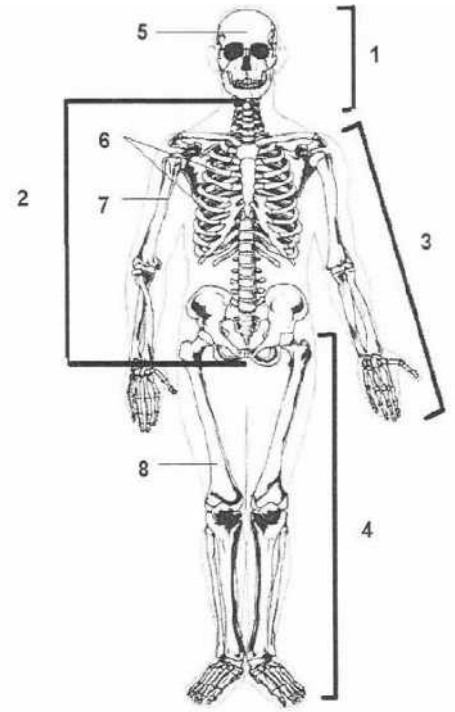

Numéros		Noms des éléments
Parties du squelette	1	
	2	
	3	
	4	
Os	5	
	6	
	7	
	8	

D'après « www.educol.net/coloriage-squelette-i7622.html »

3 Vous avez élaboré un menu pour Valentine. Relier par une flèche chaque composant du menu au groupe d'aliments auquel il appartient et chaque groupe à ses principaux constituants alimentaires correspondants, en complétant le tableau page suivante :

Menu	Groupes d'aliments	Principaux constituants alimentaires
Carottes râpées avec huile d'olive et citron	Fruits et légumes	Fibres, vitamines, eau, minéraux
Viande en petits morceaux	Fruits et légumes + céréales et féculents	Protides
Légumes verts Pommes de terre vapeur	Produits laitiers	Glucides complexes
Noisette de beurre	Viande, poisson, œuf	Fibres, vitamines, eau, minéraux + Glucides complexes
Tranche de pain	Corps gras	Calcium, protides
Yaourt	Céréales, féculents	Lipides Vitamine A

4 Vous préparez un biberon de lait pour Hugo. Indiquer l'intérêt nutritionnel des produits laitiers dans l'alimentation d'Hugo (2 réponses attendues).

5 Apparier les trois formes de familles et leur définition. À quelle famille correspond celle d'Hugo et à quelle famille correspond celle de Valentine ?

Paires : chiffre : … / lettre : … chiffre : … / lettre : … chiffre : … / lettre : …

Les différentes formes de familles	Leurs caractéristiques
1. Famille nucléaire ou traditionnelle	**A.** À la suite d'un divorce ou d'une séparation, les ex-conjoints constituent un nouveau couple avec un autre partenaire et parfois ses enfants.
2. Famille monoparentale	**B.** Composée de deux parents et leurs enfants. Le couple peut être marié ou non.
3. Famille recomposée	**C.** Un seul des deux parents vit avec l'enfant.

6 Énoncer quatre facteurs d'ambiance et de salubrité de la chambre d'un enfant au moment du sommeil.

II. Mettre en place une activité ludique pour Valentine (5 points)

1 Valentine est allée au zoo avec son papa le week-end dernier. Vous lui proposez une activité peinture sur le thème des animaux.

THÈME : LES ANIMAUX Activité : ……..	
Pour qui ?	
Quand ?	

Matériels utilisés et produits (4 minimum)	– – –
Déroulement de l'activité : les différentes étapes (6 minimum)	– – – – –
Objectif de l'activité (au moins deux éléments de réponses)	– –
Durée de l'activité	
Votre rôle durant l'activité (au moins trois éléments de réponses)	– – –

III. Contribuer à l'acquisition du langage, de la motricité et à la construction des relations sociales (2 points)

Le développement du langage oral s'effectue en plusieurs étapes.

1 Numéroter de 1 à 6 dans le tableau suivant, dans l'ordre d'apparition, les étapes de l'acquisition du langage :

Étapes d'acquisition du langage	Ordre d'apparition
Langage global significatif	
Vagissement	
Mono-syllabes	
Mot-phrase	
Vocalises ou gazouillis	
Double syllabes	

Selon leur âge, les enfants développent des moyens d'expression et de communication avec leur entourage.

2 Indiquer deux situations de vie quotidienne au cours desquelles vous pouvez stimuler la communication d'Hugo.

IV. Contribuer au développement psycho-affectif de l'enfant (2 points)

L'acquisition de la propreté est une étape essentielle dans l'autonomie de Valentine.

1 Cocher l'âge moyen d'acquisition de la propreté.

– De jour : ❑ 6 mois ❑ 18 mois ❑ 24/28 mois ❑ 4 ans
– De nuit : ❑ 10 mois ❑ 20 mois ❑ 3 ans ❑ 6 ans

SUJET 1

Sujet (2009)

Points du programme abordés

- Partie pratique : préparation d'un gâteau au yaourt et d'une tâche d'entretien.
- Savoirs associés : les groupes d'aliments, les féculents, les légumes, l'appareil digestif, la vitamine C, les produits d'entretien (sécurité et mode d'action).

Vous utilisez les matériels, produits et documents à disposition dans la salle de préparation.
Vous êtes assistante maternelle à domicile. Vous gardez Léa 3 ans et Pierre 2 ans. Vous devez préparer pour le goûter un gâteau au yaourt.
Par écrit, vous répondez aux questions ci-dessous. Ce travail est effectué au moment qui vous semblera le plus opportun au cours de l'épreuve qui dure 2 h 30 au maximum. Vous remettez votre sujet complété de vos réponses au jury à l'issue de l'épreuve.

Partie pratique (60 points)

1 Vous réalisez un gâteau au yaourt.

Liste des denrées nécessaires à la préparation :

Denrées	Unité	Quantité	Gamme opératoire
Yaourt	Pot	1 pot	Mélanger tous les ingrédients
Farine	Kg	3 pots	
Œufs	Unité	2	
Sucre	Kg	2 pots	Cuire 40 minutes à 180 degrés
Levure chimique	Sachet	1/2 sachet	
Huile	L	1/2 pot	

2 Vous réalisez également la tâche cochée dans la liste ci-dessous :

– Réaliser l'entretien à fond d'un placard de cuisine
– Désinfecter une série de jouets
– Repasser une chemise
– Coudre un bouton
– Nettoyer des WC
– Effectuer l'entretien hebdomadaire d'une poubelle
Vous disposez de 10 minutes pour analyser la situation et organiser vos activités.

3 Vous remettez en état votre poste de travail.

Les attentes du jury

Vous serez évalué sur :

- la gestion de votre poste de travail ;
- l'exécution des techniques demandées ;
- votre capacité à contrôler la qualité de votre travail ;
- votre capacité à gérer les stocks de matériels et de produits.

Savoirs associés (20 points)

1 Nutrition – alimentation

a. Citer les groupes d'aliments présents dans la purée.

b. Citer le composant principal de chaque groupe d'aliments précédents et son rôle.

c. Citer deux conseils pour conserver les vitamines des légumes lors de la préparation d'une purée.

d. Justifier trois précautions à prendre lors de la préparation du repas afin d'éviter toute contamination des aliments.

e. Citer les six organes de l'appareil digestif.

f. Préciser le rôle principal de la vitamine C.

2 Technologie

a. Citer les équipements dans lesquels on peut installer un enfant pour lui donner à manger (de 6 mois à 5 ans).

b. Citer les règles de sécurité à observer lors de l'utilisation des produits d'entretien.

c. Citer le mode d'action d'un détergent / désinfectant.

d. Citer les deux techniques d'aération d'une maison.

CORRIGÉ

Partie pratique

1 Vous réalisez un gâteau au yaourt.
Pendant la réalisation de votre gâteau, utilisez bien tous les ingrédients et respectez scrupuleusement les règles d'hygiène (lavage des mains et du plan de travail notamment). Pensez à laisser l'endroit propre et à ranger votre matériel.

2 Quelque soit la tâche choisie par le jury, pensez toujours qu'il faut nettoyer avant de désinfecter et mettez toujours en avant la sécurité des enfants (prévention des brûlures pour le fer à repasser, des piqûres pour les aiguilles, des intoxications pour l'utilisation des produits d'entretien, etc.). Enfin, respectez scrupuleusement le temps qui vous est imparti et soyez organisé (procédez par ordre).

3 D'une manière générale, il faut que vous fassiez preuve de maîtrise (des techniques, des règles de sécurité, etc.) et de propreté, d'hygiène. Faites en sorte que votre poste de travail soit propre et que les gestes que vous utilisez soient ceux de professionnels. Enfin, soyez toujours capable de critiquer votre travail, que ce soit de manière positive comme négative.

Savoirs associés

1 Nutrition – alimentation

a. Les groupes d'aliments présents dans la purée sont : les produits laitiers (lait), les féculents (sucres lents ou glucides complexes de la pomme de terre), fruits et légumes cuits (pomme de terre), matières grasses (beurre).

b. Composant principal de chaque groupe d'aliments précédents et son rôle

Groupe d'aliments	Composant principal	Rôle
Lait	Calcium	Solidité et croissance des os
Féculents	Glucides	Énergie
Fruits et légumes cuits	Vitamines	Fonctionnement de l'organisme
Matières grasses	Lipides	Énergie

Rappel

Les aliments qui constituent l'alimentation des humains peuvent être classés en sept groupes (ou familles) selon leur composition.

Groupe 1 : **Lait et produits laitiers :** appartiennent à ce groupe les produits comme le lait, les yaourts et les fromages. Ces aliments sont riches en protéines et graisses animales, en calcium, phosphore et vitamines liposolubles (qui se dissolvent dans les graisses), aliments indispensables chez les enfants en pleine croissance. Ils doivent être présents à chaque repas et même au goûter, notamment chez les personnes âgées atteintes de décalcification.

Groupe 2 : **Viandes, poissons, œufs et jambon, volailles :** ces aliments apportent principalement les protéines animales et les acides aminés essentiels nécessaires à la croissance musculaire.

Groupe 3 : **Fruits et légumes frais :** ces aliments fournissent les minéraux, les oligo-éléments, les fibres et les vitamines hydrosolubles (solubles dans l'eau) comme la vitamine C. Ils doivent être présents à chaque repas.
Groupe 4 : **Céréales, féculents, légumes secs :** appartiennent à ce groupe le pain, les céréales, les féculents (pommes de terre, riz, pâtes, semoules, etc.) et les légumes secs (pois, haricots, lentilles, etc.). Ces aliments riches en sucres lents (glucides complexes) couvrent les besoins énergétiques sur le long terme. Ils doivent être présents à chaque repas.
Groupe 5 : **Matières grasses (**huiles, le beurre, les margarines) : ces aliments fournissent les lipides et les acides gras essentiels ainsi que les vitamines liposolubles indispensables au bon fonctionnement du système nerveux et des cellules. Il ne faut cependant pas en abuser à cause des risques de maladies cardio-vasculaires.
Groupe 6 : **Produits sucrés** (boissons sucrées, les bonbons, le miel, la confiture, le chocolat) : ces aliments contiennent des sucres rapides (glucides simples), qui fournissent à l'organisme de l'énergie sur le court terme. Ils ne sont pas indispensables, même s'ils procurent beaucoup de plaisir. Il ne faut pas en abuser à cause des risques d'obésité et de diabète.
Groupe 7 : **Boissons** (l'eau, les jus de fruits, les tisanes) : elles apportent l'eau, les minéraux et les oligo-éléments nécessaires au fonctionnement des cellules. L'eau est vitale.

c. Pour conserver les vitamines des légumes lors de la préparation d'une purée, pensez à laver rapidement les légumes (ne pas les laisser tremper car les vitamines hydrosolubles partiraient dans l'eau) et à utiliser un couteau en acier inoxydable (l'oxydation détruit la vitamine C) pour éplucher les légumes.

d. Lors de la préparation du repas, afin d'éviter toute contamination des aliments, il faut se laver les mains, respecter le principe de la marche en avant et couvrir les aliments.

e. Les six organes de l'appareil digestif sont la bouche, l'œsophage, l'estomac, l'intestin, le rectum et l'anus.

f. Le rôle principal de la vitamine C (ou acide ascorbique) est de lutter contre les infections. Elle permet aussi de lutter contre le scorbut, les septicémies (infection généralisée), les maladies cardio-vasculaires et l'hypertension.

2 Technologie

a. Les équipements dans lesquels on peut installer un enfant pour lui donner à manger (de 6 mois à 5 ans) sont la chaise haute, le transat ou le rehausseur.

b. Les règles de sécurité à observer lors de l'utilisation des produits d'entretien sont multiples. Tout d'abord, il ne faut jamais transvaser un produit dans un autre emballage, sous peine de confusion. Il faut donc laisser le produit dans son emballage d'origine. Ensuite, il ne faut jamais mélanger les produits. En effet, certains mélanges pourraient créer des réactions chimiques dangereuses. Par ailleurs, les produits d'entretien doivent impérativement être stockés hors de portée des enfants. Enfin, il faut lire et respecter le mode d'emploi.

c. Le mode d'action d'un détergent est d'enlever les salissures et celui d'un désinfectant est de détruire ou de stopper l'action des micro-organismes.

d. Les deux techniques d'aération d'une maison sont l'aération naturelle (ouvrir les fenêtres) ou l'aération mécanique (hottes aspirantes).

SUJET 2

Sujet national (2010)

Durée : 2 h 30
Coefficient : 4

Points du programme abordés

- Réaliser un potage de légumes.
- Réaliser une tâche d'hygiène et de confort.
- Connaître les groupes d'aliments, l'intérêt nutritionnel des légumes et leurs formes commerciales.
- Connaître le mode d'action d'un désinfectant et l'étiquetage des produits alimentaires.

Vous utilisez les matériels, produits et documents à disposition dans la salle de préparation.

Marie, stagiaire en CAP Petite Enfance, travaille dans une crèche collective. Comme il commence à faire froid, Marie décide de préparer un potage pour Jean et ses 3 camarades âgés de 3 ans.

Par écrit, vous répondez aux questions écrites ci-dessous. Ce travail est effectué au moment qui vous semblera le plus opportun au cours de l'épreuve qui dure 2 h 30 au maximum. Vous remettez votre sujet complété de vos réponses au jury à l'issue de l'épreuve.

ITINÉRAIRES PRO Une formation, un métier

CAP
Petite enfance

Une préparation efficace pour réussir toutes les épreuves :

- Une **présentation** du métier et des épreuves de certification
- Des conseils de **méthode**
- Des **annales corrigées** (sessions 2005 à 2013) des **épreuves générales**
- Des **annales corrigées** (sessions 2010 à 2013) des **épreuves professionnelles**

Emmanuelle Pouydebat est docteur en biologie et enseignante.

Et aussi pour le CAP Petite enfance

CAP Petite Enfance
Matières générales

CAP Petite Enfance
Matières professionnelles

Les **Tout-en-un**

ISBN : 978-2-311-20133-8

Vuibert N°1 DIPLÔMES DU SOCIAL